

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 12 avril 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 12 avril à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 6 avril 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ-M. MACHADO - MME RASCAGNERES-GARCIA-
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU -M. MARLIN - MME PLAYE - MME SCHREIBER - MME SCHWARZ - M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY - M. JULIEN - M. VERY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK - M. BECKER - MME DROUOT - MME FOUET - M. GRANDBASTIEN - MME ROTA M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO - M. DOSE
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC - M. FALCETTA - MME GEOFFROY
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à M. VERGANCE
<i>Lay-St-Christophe</i>	M MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. HUET à M. BERNARDO MME GUENSER à M. DOSE
<i>Marbache</i>	M. MAXANT à M. TROGRIC
<i>Pompey</i>	M. KUHN à MME GEOFFROY MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN -M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°27 – DA du 12/04/2018

Rapporteur : M. GRANDBASTIEN

Réhabilitation du bâtiment Beausite à Liverdun
Vente en VEFA des logements

Par délibération en date du 26 février 2015, le conseil communautaire a décidé la vente en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) au bailleur social Meurthe et Moselle Habitat des 11 logements du bâtiment Beausite à Liverdun.

Une division en volume du bâtiment a été réalisée afin de créer 2 volumes :

- Le volume correspondant aux logements, locaux et espaces annexes,
- Le volume conservé par la communauté de communes, avec la crèche en rez-de-chaussée haut, ses locaux techniques et des locaux d'activités en rez-de-chaussée bas.

Il vous est proposé de vendre en VEFA, auprès du bailleur Meurthe et Moselle Habitat, le volume correspondant aux logements, leurs locaux et espaces annexes, pour un prix de 1 533 007€ HT.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission « Habitat et Urbanisme » du 14 mars 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer l'acte permettant de vendre en VEFA, auprès du bailleur Meurthe et Moselle Habitat, le volume correspondant aux logements, leurs locaux et espaces annexes du bâtiment Beausite, pour un prix de 1 533 007 € HT.

INSCRIT la recette au chapitre 024.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGR LIC